

**Titre :**

Séminaire de préparation aux épreuves A,B et C de l'examen européen de qualification (EEQ) 2026

**Personnes concernées**

La formation est destinée aux personnes se présentant aux épreuves A,B et C de l'EEQ. Pour s'inscrire à ces épreuves auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, Publication supplémentaire 3 - JO OEB 2024).

**Prérequis**

La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse

**Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)**

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante.

Admission après validation du dossier d'inscription.

Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour les épreuves A,B et C de l'EEQ.

**Objectifs pédagogiques :**

Aider les participants à se préparer à passer les épreuves A,B et C de l'EEQ

**Programme / Déroulement****Contenu :**

Le séminaire consacré aux épreuves A (rédaction de revendications et d'une introduction d'une demande de brevet), B (réponse à une lettre officielle) et C (rédaction d'un acte d'opposition) de l'EEQ couvrira les sujets suivants (cf. règles 23 et 24 des dispositions d'exécution du règlement relatif à l'examen européen de qualification (publication supplémentaire 2, JO OEB 2019)):

- Rédaction de revendications et d'une introduction  
Réponse à une lettre officielle
- Rédaction d'une opposition
- Approche problème-solution, problèmes partiels, priorité, modifications irrecevables, usage public antérieur
- Les candidats ont l'occasion d'appliquer les stratégies et sujets présentés durant le séminaire en traitant une épreuve A, B dans les conditions d'un examen blanc. Pour l'épreuve C, des exercices sont combinés à la rédaction d'une épreuve C.

**Durée :** 5 jours

Du 27 au 31 octobre 2025

**Horaires (à titre indicatif) :**

- Du lundi à 9h00 au vendredi à 16h

**Intervenants :**

Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.

**Méthodes pédagogiques**

- Présentations et discussions
- Exercices pratiques ; discussion des solutions à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI
- Examen blanc selon le modèle des épreuves réelles, discussion des solutions à la lumière des rapports des correcteurs et de la solution modèle proposée par le CEIPI
- Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants
- Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français).

**Supports de cours**

- Supports de cours mis à disposition
- A, B et C-book

**Nature et sanction de la formation**

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle peut donner lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

**Lieu**

Strasbourg

**Frais de participation**

1900 €.

Un tarif préférentiel s'applique pour les participants s'inscrivant à toutes les formations du CEIPI préparant aux épreuves A, B et C de l'EEQ.

**Renseignements, inscription et accompagnement logistique**

Sylvie Kra

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 80 19

e-mail : [sylvie.kra@ceipi.edu](mailto:sylvie.kra@ceipi.edu)